



En mai/juin 2014

La réforme du ferroviaire voulue par le Gouvernement et accompagnée par deux pseudos OS qui revendiquaient dans la période qu'elle ne devait rien changer !

Dans cette même période FO Cheminots appelait à la grève en mai et juin 2014 pour le **"Retrait du projet de loi portant réforme ferroviaire"** instaurant entre autres, **l'explosion en 3 EPIC de la SNCF, la non reprise de la dette par l'État, et l'annonce d'une Convention Collective Nationale du Ferroviaire**. FO Cheminots revendiquait **"haut et fort"** que c'était également le **Statut RH0001** qui était attaqué ! Pendant que certains se confortaient à rappeler que cela ne changerait rien !!!

Dans ce contexte conflictuel, la fédération FO Cheminots s'adressait aux fédérations CGT et SUD-Rail pour construire l'unité et le rapport de force pour le maintien d'**une et une seule SNCF** et du **Statut RH0001** des Cheminots.

En mai/juin 2016

Lors de la négociation de la **Convention Collective Nationale (CCN)** du ferroviaire, FO Cheminots exigeait que le **décret socle soit au minimum à la hauteur du RH0077 !**

Là aussi encore les mêmes désinformaient les Cheminots en expliquant que rien ne changerait ... Convaincue de ses revendications la fédération FO Cheminots appelait à l'unité des fédérations syndicales FO/CGT/SUD-Rail. Si l'unité s'est légitimement réalisée à la base force est de constater que ce ne fut pas le cas au niveau des fédérations !

En janvier 2017

Les masques tombent ! Les Cheminots découvrent que leurs **fiches de paie de janvier 2017** ne sont plus les mêmes et le détail est d'importance: jusqu'à maintenant, la dénomination était pour les Cheminots contractuels **"personnel du RH0254"** et pour les Cheminots du cadre permanent il était écrit **"personnel relevant de la directive RH0001"**, plus souvent appelée **"Statut"**.

Aujourd'hui la dénomination est la suivante : **"personnel contractuel ou du cadre permanent CCN Branche ferroviaire N°3217 en cours de négociation !"**

Alors la question est simple, les choses n'ont-elles pas changées ?

Ne faut-il pas que les Organisations Syndicales qui se disent défendre les intérêts des cheminots (FO/CGT/SUD-Rail) s'engagent dans la bagarre pour défendre réellement le Statut ?

La fédération FO Cheminots propose une fois de plus une rencontre entre ces trois fédérations, c'est comme cela que nous défendrons notre Statut et de meilleures conditions de travail !

Nos camarades hospitaliers, les territoriaux suivis par des fédérations de fonctionnaires appelleront à manifester et à la grève le 7 mars prochain. Les cheminots qui se voient eux aussi agressés au travers de la remise en cause de leur Statut, n'ont-ils finalement pas les mêmes revendications ?